

De-ci, de-là...

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **11 (1923)**

Heft 175

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-257890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ashby et de ses deux vice-présidentes, M^{mes} de Witt-Schlumberger et Lindemann. Il est également question d'une réunion du Comité Exécutif et d'une réunion des Présidentes nationales à ce même moment à Londres. E. GD.

Echos du centenaire de Pasteur

Trop de choses ont été dites, depuis le 27 décembre 1923, dans les multiples fêtes de Pasteur qui s'échelonnent de mois en mois, pour évoquer encore ici l'œuvre, la personnalité ou la vie du grand savant.

Bornons-nous à rappeler ce que les femmes lui doivent en particulier, et à esquisser les deux belles figures féminines qui l'encadrent dans sa gloire: sa mère et son épouse.

En appliquant ses méthodes à la lutte microbienne en chirurgie, Louis Pasteur renouvela de fond en comble l'obstétrique, en isolant le terrible microbe des fièvres puerpérales. Il faut lire les effroyables statistiques de mortalité des jeunes mères — en moyenne de 20 à 30 % chez les accouchées des hôpitaux — pour savoir ce que les générations doivent au savant chimiste, auquel l'hostilité des médecins fut un obstacle tenace: mais ses méthodes triomphèrent et les futures mères n'ont plus, suspendues au-dessus de la tête, cette menace de mort qui les faisait craindre d'enfanter.

Si Pasteur accomplit une œuvre de si extraordinaire envergure, il le doit peut-être autant aux affections de famille qu'à sa propre énergie. Il a rendu lui-même un hommage public à ses parents dans un discours devant sa maison natale de Dôle, en 1881, disant de sa vieille mère, fille d'humbles jardiniers: « Tes enthousiasmes, ma vaillante mère, tu les as fait passer en moi... » Et l'on a décrit l'infatigable ménagère, Jeanne-Etiennette Rogué, occupée de rudes besognes, pas épistolière, mais si tendre et si vibrante, qui influença grandement la loyauté et l'imagination du grand savant, deux aptitudes indispensables à l'homme de science qui pressent la découverte dans l'intuition de l'hypothèse, et doit en faire la rigoureuse démonstration expérimentale.

Tout jeune professeur de chimie à Strasbourg, Pasteur épousa Marie Laurent, la fille du recteur de l'Université. On sait les lettres touchantes écrites par cet homme de cœur, pauvre et ardent.

Peut-être connaît-on moins la collaboration active que M^{me} Pasteur voua, dès son mariage, à l'œuvre scientifique de son mari, s'initiant, en recopiant ses notes, à ses premiers travaux sur la dyssymétrie moléculaire; afin de s'élever au rang de secrétaire du savant, elle s'appliquait à comprendre en langues étrangères des ouvrages de science spécialisée — à l'âge où ses compagnes dévotaient des romans! Elle suppléait son mari dans sa correspondance

scientifique même. Elle subordonna toujours sa vie aux travaux de laboratoire, informée de tout ce qu'on y faisait, confidente des grandes hypothèses et intuitions géniales du savant. Le professeur Biot écrivait un jour à Pasteur, à propos d'une nouvelle découverte: « Reportez à M^{me} Pasteur la moitié des félicitations que je vous adresse. Elle doit être aussi contente que vous. »

Sait-on aussi combien les économies faites dans le ménage servirent aux expériences des laboratoires de Strasbourg, Lille et Paris? Mais ce qu'il importe encore plus de souligner, c'est la calme vaillance de l'épouse, si utile au mari dans les périodes d'attaques de ses adversaires, dans les difficultés matérielles, dans les maladies, dans les deuils même qui la touchaient autant que lui (les Pasteur perdirent trois enfants de 2, 9 et 12 ans), sachant que l'entraînement au travail est le seul refuge dans la douleur.

M^{me} Pasteur survécut quinze ans à son mari (1895-1910), se consolant dans les hommages rendus au grand savant et dans la communion en l'idéal qui avait été toute la lumière de leur vie. Elle eut encore la douleur de perdre son fils, diplomate de valeur, et sut tenir ferme encore sa grande âme. Elle mourut à 84 ans, entourée de la famille de sa fille, M^{me} Valéry-Radot. Le bel ouvrage de son genre, *Madame Pasteur*, devrait être lu par toutes les jeunes. Il est des biographies créatrices de vocations: voilà un admirable exemple de ce que peut être, dans sa plénitude, la vie d'épouse, collaboratrice du mari, et de mère accomplie, dont le féminisme s'enorgueillit à bon droit. M. EVARD.

De-ci, De-là...

Féministe et femme de lettres.

On annonce de Rome la mort de la marquise Clelia Pellicano, dont le nom était bien connu dans les milieux féministes et littéraires italiens. En effet, restée veuve très jeune avec sept enfants à élever, pour lesquels elle fut une mère admirable, la marquise Clelia sut trouver le temps d'écrire des romans et des nouvelles, qui furent autant appréciés du public que de la critique éclairée des Fogazzaro, des Matilde Serao, etc. D'autre part, elle participa à plusieurs Congrès internationaux, organisa en 1914 celui du Conseil international des femmes à Rome, et se fit même applaudir dans un des Congrès de Londres par ses impeccables discours en anglais.

Des antisuffragistes très raisonnables.

Se souvient-on que, lorsque le Conseil national des Femmes italiennes avait décidé de prendre position en faveur du vote des femmes, la Section de Ravenne avait vivement protesté et proclamé son droit de ne pas participer à cette attitude générale? Maintenant que les événements ont marché, que le suffrage municipal des femmes semble luire à l'horizon pour un avenir pas trop éloigné, les

beaucoup plus consciencieux que celui des hommes. »

Les cas soumis à ces « jurées » dépendent naturellement du genre de jury où elles siègent. C'est ainsi que Mrs. Edith Kenninger, membre du Grand Jury fédéral de Pennsylvanie, fonctionna deux semaines durant, seule avec dix-sept hommes, dans des locaux moins que propres, et qu'elle jugea avec eux des cas concernant la violation de lois fédérales (envoi de littérature pornographique par la poste, usage frauduleux de la poste, escroqueries sur les banques nationales, etc.). Tandis que Mrs. Jane Roach, membre avec sept autres femmes et sept hommes du jury du Tribunal criminel dans son district campagnard de l'Ohio, fut appelée à s'occuper de questions d'un tout autre ordre. Sa description de ses collègues est une amusante évocation de la vie publique américaine: « Il y avait notre président, type d'honnête homme, directeur de banque dans la vie privée, et cherchant à agir « pour le mieux de la Société »; il y avait la femme qui était opposée à l'emploi de toutes les armes à feu, partant du principe que « pas de fusil, pas de coup tiré »; il y avait la femme toujours prête à absoudre les jeunes gens parce que ses fils avaient été autrefois des jeunes gens; il y avait l'homme qui comptait toujours ce que coûterait le procès; il y avait le réformateur de la société qui trouvait que chacun devrait être puni un peu, « un tout petit peu, vous savez, sans quoi ils recommenceront sûrement »; il y avait la femme au cœur tendre qui, chaque fois qu'un acquittement était refusé, se consolait en pensant que la sen-

tence du Grand Jury pouvait être révisée en Cour d'appel; il y avait l'homme à l'esprit juridique, et l'homme qui cherchait bravement à sauter avec les autres grenouilles, puisqu'on avait jeté une pierre dans la mare... Mais, tous, d'une manière générale, étaient des gens justes, faisant leur devoir au mieux de leurs capacités. » D'autres femmes ont fait part de leurs expériences dans des tribunaux de police, en justice de paix, en cour d'assises, etc., etc., jugeant d'autant de cas différents que ces instances étaient différentes, les uns comiques et les autres tragiques, les uns ordinaires, les autres lamentables. Elles se prononcèrent aussi bien sur des ruptures de promesses que sur des meurtres, sur des vols, des incendies, des homicides par imprudence et des cas de traite des blanches, — si bien que tous les péchés de l'humanité que punit la loi défilèrent devant elles.

Le prétexte de l'impolitesse, à l'égard des femmes, des juges, des magistrats ou des membres masculins du jury, prétexte qui a si souvent été mis en avant pour exclure les femmes du jury, ne subsiste pas devant le récit des expériences féminines. Miss Mary Kellog (Minneapolis), qui fut si enchantée de ses fonctions de juré qu'elle écrivit une petite brochure pour exposer à d'autres femmes ce qu'elles pouvaient en attendre, a déclaré « qu'elle avait trouvé les hommes uniformément polis. » Mrs. Coate (Missouri) raconte que ses collègues, non seulement furent parfaitement courtois envers elle, mais l'éluèrent présidente du jury. Mais la palme en cette matière semble revenir

femmes ravenates changent d'avis, et, tout en maintenant qu'elles estiment que le moment n'est pas venu de reconnaître aux femmes leurs droits électoraux, parce qu'elles ne sont pas encore mûres pour les exercer, elles viennent de décider qu'il serait absurde et anti-patriotique de s'opposer à ce mouvement, et que leur devoir est, au contraire, d'organiser des cours et des conférences pratiques destinés aux futures citoyennes.

Un cinquantenaire.

... Seulement cinquante ans? — Eh! oui, seulement cinquante ans que fut inventé ce précieux, cet indispensable appareil qu'est la machine à écrire! Et son inventeur, l'Américain Christophe Latham Shoks, mourant solitaire et pauvre en 1890, et souhaitant avoir rendu « quelques services aux femmes, aidé quelques-unes à subvenir aux besoins de leur vie », ne se doutait certes pas de la révolution que sa paisible machine allait apporter dans les mœurs, de la carrière qu'il ouvrait à un essaim toujours plus nombreux de jeunes... et de vieilles femmes! C'est le gagne-pain de combien parmi elles? c'est l'auxiliaire de combien d'entre elles aussi?... Sans aller aussi loin qu'un quotidien, qui fait de Christophe Shoks un bienfaiteur du sexe féminin plus que toutes les suffragettes, nous ne pouvions, au *Mouvement Féministe*, — dont toute la correspondance rédactionnelle et administrative est faite à la machine, dont tous les articles signés de la Rédaction sont écrits à la machine, dont les épreuves sont même parfois — ô triomphe de la « Monarch », successeur de la « Remington », — corrigées à la machine, nous ne pouvions laisser passer cet anniversaire sans déposer en pensée notre couronne de gratitude sur la tombe de l'inventeur de la première *Typewriter!*

« La Guirlande ».

Notre collaboratrice occasionnelle, M^{lle} Noémi Soutter, fait représenter actuellement dans plusieurs de nos villes suisses, et généralement sous les auspices du Lyceum, une œuvre charmante et délicate, une « guirlande » de strophes évocatrices du temps jadis, pour lesquelles M. Emile Lauber a recueilli avec soin dans nos campagnes romandes de vieilles mélodies populaires. Toute la critique s'accorde à louer la valeur artistique de ces représentations, où des cantatrices en costumes anciens détaillent avec goût les vers de M^{lle} Soutter, et nous nous faisons un plaisir d'enregistrer ces éloges donnés à l'œuvre d'une femme.

Après le cataclysme japonais.

Le Bureau Central de l'Alliance internationale pour le Suffrage a heureusement reçu des nouvelles des suffragistes japonaises de Tokio, sur le sort desquelles on était fort inquiet. La Société suffragiste affiliée à l'Alliance ne semble pas avoir de pertes humaines à déplorer parmi ses membres, mais le bâtiment où elle logeait

à la Cour du district de Montgomery (Pennsylvanie), Miss Margaret Wilcox, qui y siégea, ne pouvant assez se louer des attentions de chacun, juge, jurés masculins, magistrats, huissiers, qui se préoccupèrent de son confort jusqu'à foudroyer du regard et du geste ceux qui s'oubliaient à fumer en présence de femmes au jury! Pour un jury américain — et pour beaucoup de réunions masculines de ce côté de l'Atlantique! voilà bien, certes, une marque irréfutable de politesse!...

C'est peut-être cette même politesse qui est à l'origine de la coutume, assez généralement répandue, d'offrir aux femmes de se retirer du jury quand viennent devant celui-ci des cas d'immoralité sexuelle; en tout cas, les femmes attribuent-elles à cette offre une excellente intention, mais se refusent à en faire usage. « Le procureur général, écrit entre autres Mrs. Kenning, nous offrit l'autorisation de ne pas assister aux débats sur une affaire de littérature pornographique transportée par la poste. Nous refusâmes, sentant que c'était de notre devoir d'assister à ces débats et que nous n'avions pas à nous prévaloir de notre sexe pour ne pas accomplir notre devoir. » Et Miss Jessie Cramer (Kansas): « C'est une erreur que de ne pas vouloir que des femmes fonctionnent dans des cas de ce genre, puisqu'ils touchent à des problèmes de la vie. » Plusieurs autres « jurées » assurent que leur présence dans le jury rendit à des jeunes filles, appelées pour témoigner dans des cas scabreux, l'atmosphère de la Cour de Justice moins lourde.

ayant pris feu, toute sa bibliothèque a été détruite; aussi sera-t-elle infiniment reconnaissante à toutes les suffragistes à travers le monde qui voudront lui adresser des publications, livres, journaux, revues, etc. (en anglais de préférence) traitant de sujets suffragistes, sociaux, moraux, politiques, éducatifs — sans oublier ceux qui ont trait à la Société des Nations. En effet, c'est à instruire les femmes et surtout les chefs du mouvement que visait en premier lieu la présidente de la Société, et avec un indomptable courage, elle et ses compagnes se remettent à l'œuvre. Il y a là un bel exemple à relever. (Adresse: M^{me} Kubishiro, 356, Hyakunin Machi, Okubo, Tokio (Japon).

A travers les Revues.

Signalons à nos lecteurs, dans la *Revue de Paris* du 15 octobre dernier, un excellent article, très exactement documenté et sympathique à notre revendication, de M. Maurice Wolff sur le *Féminisme anglais*.

L'œuvre de secours aux femmes du Proche Orient en Grèce

Le fait que 60% de ces réfugiés sont des femmes et des jeunes filles au-dessus de quatorze ans n'a pas chargé dans la proportion à laquelle on aurait pu s'attendre au premier abord le Service d'Emigration de l'Union chrétienne internationale de Jeunes filles (Y. W. C. A.) installé à Athènes; mais il en est résulté cependant une si forte augmentation de travail que le concours dévoué et intelligent de femmes, tant Grecques qu'étrangères résidant à Athènes, est devenu indispensable. L'intérêt porté par elles au secours de ces malheureuses, la peine qu'elles se donnent pour leur venir en aide, a fait d'elles de véritables travailleuses sociales, et les a conduites à se spécialiser dans l'étude de ces questions féminines auxquelles elles se sont consacrées.

C'est ainsi que, dès mars 1923, se sont installés à Athènes et s'y sont considérablement développés trois centres d'activité de première importance: en premier lieu les bureaux du Service international d'émigration; puis la maison internationale de Jeunes filles de l'Union chrétienne (Y. W. C. A.), et enfin la Pension de la Ligue internationale de Femmes. De ces

Quant aux verdicts rendus par des femmes — les fruits d'après lesquels on jugera de la valeur de l'arbre de cette nouvelle institution — l'unanimité n'existe pas pour établir si ces verdicts seraient différents s'ils étaient rendus par des hommes seuls. Par exemple, dans le jury du Michigan, où siégea Mrs. Kate Knight, les hommes et les femmes réagirent dans un sens exactement opposé: il s'agissait d'un accident d'automobile ayant causé la mort d'une femme. Or, tous les hommes étaient en faveur de l'acquiescement (« trop dur, n'est-ce pas? de condamner pour cela un pauvre garçon! ») qui fut prononcé par onze voix contre une — la sienne. Tandis que, dans une autre affaire, civile celle-là, les deux femmes jurées rallièrent à leur opinion sept sur dix des hommes qui faisaient partie du même jury: ce qui s'explique par le fait qu'ils avaient quitté la salle d'audience sans s'être formé un avis, et étaient ainsi plus accessibles à une opinion plus nettement formulée que la leur.

Ce qui est intéressant à relever, ce sont les avis bien arrêtés et les critiques, souvent sévères, que formulent les femmes sur les fonctions de juré. La grande majorité d'entre elles sont frappées du gaspillage de temps qui s'y fait. « Nous autres femmes, nous sommes accoutumées à être plus expéditives, et les retards et les interruptions dans l'œuvre de la Cour nous ont beaucoup surprises. » D'autres se plaignent du manque de culture de certains jurés masculins, qui, ne parvenant pas à comprendre la signification différente de certains mots, font perdre un temps précieux. Une seule, Miss Elisabeth Hutton